

# AMSTRAMGRAM : Accueil Péri-Scolaire et Centre de loisirs

➤ [Visualisez les vidéos de la fête annuelle de l'accueil de loisirs \(Juin 2018\)](#)

## Inscriptions

Les dossiers sont téléchargeables sur ce site ou sur [le site charlotte-loisirs.fr](http://le.site.charlotte-loisirs.fr). Ils sont à retourner complétés et accompagnés des pièces justificatives dans les accueils de loisirs. Les réservations sont à effectuer sur le PORTAIL FAMILLE sur la page d'accueil de ce site. Elles doivent être effectuées à l'avance par période de fonctionnement :

- **Mercredis et périscolaire** : réservations à l'année ou au plus tard le vendredi 12h qui précède la semaine concernée.
- **Vacances scolaires** : réservations par période de vacances aux dates fixées sur le calendrier des réservations.



Attention, cette pré-réservation est obligatoire.

## Dossier à déposer au plus tard le 26 juillet 2019

- **soit à l'accueil de loisirs**
  - AMSTRAMGRAM au 15 rue Maréchal Joffre
- **ou selon secteur scolaire**
  - à accueil périscolaire école élémentaire ou école maternelle Bois du Fay
  - à accueil périscolaire école élémentaire ou école maternelle Champmesnil

Une permanence téléphonique est assurée aux jours et horaires suivants : lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 sur le centre de loisirs au 15 avenue du Maréchal Joffre ou par téléphone au 01 30 50 30 56.

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, vous pouvez contacter la directrice (Béatrice Pitau).

## Païement

<https://www.lemesnilsaintdenis.fr/vie-de-famille/enfance-4-10-ans/amstramgram-accueil-peri-scolaire-et-centre-de-loisirs>

Une facture vous est adressée pour le mois écoulé par Charlotte 3C. Les règlements doivent être transmis en mairie auprès du service enfance ;

- Par chèque bancaire. Ordre : Régie de recettes CLSH Le Mesnil St Denis. - Par CESU
- En espèces
- Paiement en ligne via le site mairie

## Accueil occasionnel

Après accord de la Directrice de l'ALSH, votre enfant pourra être accueilli, sous réserve du respect des normes d'encadrement et de sécurité, avec un surcoût prévu par la grille tarifaire (grille téléchargeable)

### Fonctionnement

#### *MERCREDI, Temps extrascolaire, géré par notre prestataire Charlotte C - Accueil de loisirs*

<b>MERCREDI</b>	1/2 jour repas inclus 7h30-13h	ou journée complète 7h30-19h
-----------------	-----------------------------------	---------------------------------

#### *Périscolaire - Garderie du matin sur les deux groupes scolaires - Maternelle/Élémentaire*

<b>LUNDI</b>	7h30-8h30
<b>MARDI</b>	7h30-8h30
<b>JEUDI</b>	7h30-8h30
<b>VENDREDI</b>	7h30-8h30

### *Périscolaire du soir - Élémentaire*

<b>LUNDI</b>	16h30-19h	18h-19h
<b>MARDI</b>	16h30-19h	18h-19h
<b>JEUDI</b>	16h30-19h	18h-19h
<b>VENDREDI</b>	16h30-19h	18h-19h

### *Périscolaire - Maternelle*

<b>LUNDI</b>	16h30-19h
<b>MARDI</b>	16h30-19h
<b>JEUDI</b>	16h30-19h
<b>VENDREDI</b>	16h30-19h



#### **LE MESNIL SAINT DENIS**

1 Rue Henri Husson,  
78320 Le Mesnil-Saint-Denis

#### **HORAIRE :**

Lundi, Mardi, Mercredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Jeudi de 13h à 19h15

Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

TEL : 01 30 13 86 50

FAX : 01 30 13 86 71

email : [mairie@lemesnilsaintdenis.fr](mailto:mairie@lemesnilsaintdenis.fr)